

Motion intersyndicale à destination des Conseil d'Administration des collèges Soutenue par le SNES-FSU 93, le SNEP-FSU 93, la CGT éduc'action 93 et SUD éducation 93

Réuni-e-s lors de ce Conseil d'Administration consacré à la présentation de la Dotation du collège pour la rentrée prochaine, les personnels du collège tiennent à alerter l'administration de l'Éducation nationale.

Depuis le début de cette crise sanitaire, les personnels et les élèves ont subi la désorganisation de l'administration et l'improvisation constante érigée en norme de fonctionnement. Malgré le contexte de reprise de l'épidémie et d'apparition d'une nouvelle forme de virus, les personnels n'ont reçu aucune information de leur hiérarchie concernant un renforcement du protocole sanitaire ou encore la possibilité d'une campagne de tests et de vaccination. Les personnels en ont assez de constater l'écart entre les annonces du ministère dans les médias et les réalités du terrain. À titre d'exemple, dernièrement en EPS, les nouvelles restrictions, consistant à confiner les élèves dans des salles de classe plutôt que de continuer les cours dans des gymnases, ont pour conséquences la suppression des cours d'EPS et le repli en salle de classe à réaliser des tâches théoriques.

Les élèves de Seine-Saint-Denis ont particulièrement souffert de la fermeture des établissements scolaires. Les inégalités scolaires et sociales criantes avant le confinement se sont amplifiées. Pourtant, en pleine crise sanitaire, le ministère annonce la suppression de 1 883 postes dans les collèges et les lycées. À la rentrée 2021, 7 490 emplois dans le secondaire auront été supprimés par Jean-Michel Blanquer. Et en 3 ans, aucune création d'emplois de CPE, d'AED, de PsyEN ! La suppression de 22 postes dans les collèges du 93 est catastrophique alors qu'il faudrait améliorer le taux d'encadrement.

Les DHG des collèges du 93 scellent la liquidation de l'éducation prioritaire. Depuis la réforme du collège et la règle des 26h + 3h de marge, les collèges ont perdu année après année les heures reçues au titre l'éducation prioritaire. Aujourd'hui, le seul vestige de l'éducation prioritaire réside dans les seuils d'élèves par classe. Et ces seuils sont insuffisants ! Ces seuils sont insuffisants, il faut d'urgence baisser significativement le nombre d'élèves par classe et recruter les personnels de vie scolaire et médico-sociaux dont nous avons besoin pour accompagner les élèves dans leur scolarité et améliorer le climat scolaire.

Nous revendiquons un véritable plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis !

Nos organisations syndicales ont émis un avis défavorable sur ces dotations lors du CTSD du 25 janvier 2021, les représentant-e-s des personnels du collège [voteront également contre cette enveloppe dérisoire / ont décidé de s'abstenir]

Pour notre collège, nous demandons : ...